

**DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 5 OCTOBRE 2020**

Le jeudi 1^{er} octobre 2020 : convocation du Conseil municipal pour le lundi 5 octobre 2020 à 20h00 au Centre des animations de Rots, ayant pour objet :

Monsieur le Maire demande l'ajout de quatre points à l'ordre du jour :

- PS1 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature d'une convention générale de mise à disposition du gymnase.
- PS2 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour demander une subvention à la F.F.M.E. pour la création d'un mur d'escalade.
- PS3 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour demander des subventions pour le financement des travaux d'aménagement du parking du gymnase.
- PS4 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature de plusieurs baux.

**Compte tenu de la nature urgente de ces points, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.
23 voix pour, 0 contre et 0 abstention.**

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance.

A- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2- Délibération : approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 07/09/2020.
3- Délibération : élection d'un membre suppléant supplémentaire à la Commission d'Appel d'Offres.
4- Délibération : désignation des membres de la Commission de contrôle des listes électorales.
5- Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour le remboursement des factures de Madame GODIN suite au problème sur le réseau d'assainissement collectif près de chez Monsieur GODIN, chemin de Villeneuve.
6- Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature d'une convention de mise à disposition du gymnase à l'association Handball Club de Venois.
PS1 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature d'une convention générale de mise à disposition du gymnase.
7- Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour demander une subvention à la D.R.A.C. pour le budget acquisition de la bibliothèque.
8- Délibération : cession des parcelles AZ 87 et ZC 54 (village de Secqueville-en-Bessin).
9- Délibération : recensement de la population 2021 : détermination de la rémunération des agents recenseurs.

B- RESSOURCES HUMAINES

- 10- Délibération : création d'un poste de rédacteur territorial pour le recrutement d'un agent chargé d'assister le responsable des services.

C- ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- 11- Information : choix de l'entreprise pour la création d'un mur d'escalade.
12- Délibération : demande de subvention au Conseil départemental du Calvados dans le cadre du Contrat de territoire avec la C.U. Caen la mer pour le projet de création d'un mur d'escalade.
PS2 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour demander une subvention à la F.F.M.E. pour la création d'un mur d'escalade.
13- Délibération : plan de relance suite à la crise économique liée à la crise de la COVID-19 : demande de subventions pour tous les projets susceptibles d'être éligibles.
PS3 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour demander des subventions pour le financement des travaux d'aménagement du parking du gymnase.
PS4 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature de plusieurs baux.

D- POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

- 14- Information des maires délégués et des adjoints au Maire.
15- Tour de table.

Questions diverses

L'an deux mille vingt, le lundi 5 octobre à 20h00, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), s'est réuni le Conseil municipal de la Commune de Rots.

Étaient présents : Mme Coraline BARROIS, M. Jacky BESNIER, Mme Laetitia BLIN, M. Michel BOURGUIGNON, Mme Aurore BRUAND, Mme Corinne BRUNETEAU-FALET, M. Ludovic BUON, Mme Véronique DELATROETTE, M. Alain DELHOMMEAU, M. Paul DOUESNEL, M. Franco DURIATTI, M. Alain FAVRE, Mme Stéphanie FAUTRAS, M. Guillaume FORTIER, M. Thibault GAUTIER, Mme Annie LAGARDE, Mme Brigitte LÉBOULANGER-SAUVALLE, Mme Marie-José LUCAS, M. Thomas PAULMIER, Mme Dorothée PITOIS-BLESTEAU, M. Pascal REIGNER, Mme Joëlle SOREL et M. Gérard VARLET.

Absents excusés : aucun.

Absents non excusés : aucun.

Pouvoirs : aucun.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Ludovic BUON est désigné comme secrétaire de séance.

2. Délibération : approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 07/09/2020

Approbation à l'unanimité. 23 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

3. Délibération : élection d'un membre suppléant supplémentaire à la Commission d'Appel d'Offres

Vu les dispositions des articles L 1414-2, L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) prévoyant que la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.) d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du Conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, il convient de régulariser la délibération n°79-08-2020 du 07/09/2020.

Le Conseil municipal procède à l'élection des membres devant composer la C.A.O.

La liste « Brigitte LÉBOULANGER-SAUVALLE » présente :

Titulaires	Suppléants
Brigitte LÉBOULANGER-SAUVALLE Franco DURATTI Gérard VARLET	Corinne BRUNETEAU-FALET Dorothée PITOIS-BLESTEAU Ludovic BUON

Nombre de votants : 23

Suffrages exprimés : 23

La liste « Brigitte LÉBOULANGER-SAUVALLE » obtient 23 voix

4. Délibération : désignation des membres de la Commission de contrôle des listes électorales

Considérant les lois n° 2016-1046, 1047 et 1048 du 1er août 2016 et circulaire du 12 juillet 2018 qui prévoient que dans les communes de plus de 1 000 habitants :

- la commission de contrôle des listes électorales est composée de conseillers municipaux volontaires,
- la composition de la commission de contrôle des listes électorales dépend du nombre de listes élues lors du dernier renouvellement et de l'ordre du tableau,
- quand 2 listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission de contrôle des listes électorales est composée de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission et de 2 conseillers municipaux appartenant à la 2^{ème} liste ayant eu des sièges pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Les conseillers municipaux prêts à participer aux travaux de la commission : Brigitte LÉBOULANGER-SAUVALLE, Franco DURATTI, Gérard VARLET, Aurore BRUAND et Marie-José LUCAS.

À l'unanimité, le Conseil municipal désigne les membres suivants :

23 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Conseillers municipaux appartenant à liste ayant obtenu le plus de sièges	Conseillers municipaux appartenant à la 2 ^{ème} liste ayant eu des sièges
Brigitte LÉBOULANGER-SAUVALLE Franco DURATTI Gérard VARLET	Aurore BRUAND Marie-José LUCAS

5. Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour le remboursement des factures de Madame GODIN suite au problème sur le réseau d'assainissement collectif près de chez Monsieur GODIN, chemin de Villeneuve.

Un problème sur le réseau d'assainissement collectif a provoqué un dégât des eaux au domicile de Monsieur Claude GODIN, chemin de Villeneuve, village de Rots. Devant l'ampleur et l'urgence de la situation, Mme Béatrice GODIN a fait appel à des entreprises pour déboucher le réseau public pour un coût de 325 € T.T.C.. Elle demande le remboursement par la Commune.

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire pour rembourser Mme Béatrice GODIN à l'unanimité. 23 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

6. Délibération : autorisation à Monsieur le maire pour la signature d'une convention de mise à disposition du gymnase à l'association Handball Club de Venois

Monsieur Jacky BESNIER présente le projet de convention de mise à disposition du gymnase de Rots à l'association Handball Club de Venois.

Points importants : participation de 4 000 € de la Commune de Caen et obligation pour le Club de Handball d'utiliser de la résine lavable à l'eau pour faciliter l'entretien de la salle.

Monsieur le Maire demande l'autorisation à signer la convention.

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire à l'unanimité. 23 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

PS1 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature d'une convention générale de mise à disposition du gymnase.

Monsieur Jacky BESNIER présente le projet de convention de mise à disposition général du gymnase de Rots aux associations.

Madame Aurore BRUAND demande s'il y a des règles d'utilisation concernant le revêtement.

Monsieur Jacky BESNIER répond qu'il y aura un règlement intérieur qui fixera des règles plus précises.

Monsieur le Maire demande l'autorisation à signer la convention.

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire à l'unanimité. 23 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

7. Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour demander une subvention à la D.R.A.C. pour le budget acquisition de la bibliothèque.

Monsieur Jacky BESNIER explique que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) propose une aide financière aux Communes (Dotation Générale de Décentralisation) pour permettre l'acquisition de livres et de revues dans le cadre de la relance des activités économiques dans le secteur des librairies suite à la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19.

Monsieur le Maire demande l'autorisation du Conseil municipal pour demander cette subvention :

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire à l'unanimité. 23 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

8. Délibération : cession des parcelles AZ 87 et ZC 54 (village de Secqueville-en-Bessin)

Madame Aurore BRUAND souhaite que ces terrains ne soient pas cédés pour permettre la constitution d'une réserve foncière dans le cadre d'un futur aménagement de voies douces au bord la Chironne.

Monsieur le Maire demande l'autorisation du Conseil municipal pour la cession des parcelles AZ 87 (34 m²), et ZC 54 (51 m²) à Monsieur Loïc QUERREC et à Madame Johanna CRAPOULET.

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire pour la cession à titre gratuit des parcelles AZ 87 et ZC 54 à Monsieur Loïc QUERREC et à Madame Johanna CRAPOULET qui prendront en charge les frais de notaire.

18 voix pour, 0 contre et 5 abstentions (Laetitia BLIN, Aurore BRUAND, Paul DOUESNEL, Marie-José LUCAS et Thomas PAULMIER)

9. Délibération : recensement de la population 2021 : détermination de la rémunération des agents recenseurs

Monsieur Alain DELHOMMEAU, coordinateur du recensement de la population 2021 explique L'I.N.S.E.E. accordera une dotation de 4 363 € à la Commune de Rots pour la rémunération des 5 agents recenseurs.

Monsieur le Maire propose de les rémunérer de la manière suivante : 1.50 € par logement recensé, 1.80 € par habitant recensé et 50 € pour leur frais de formation.

Approbation du Conseil municipal accordée au Maire à l'unanimité. 23 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

10. Délibération : création d'un poste de rédacteur territorial pour le recrutement d'un agent chargé d'assister le responsable des services.

Le recrutement d'un agent pour assister le secrétaire général est en cours. En fonction des candidatures, il est prévu de recruter soit un agent non titulaire, soit un agent titulaire de la fonction publique (catégorie C – grade des adjoints administratifs principaux de 1^{ère} catégorie ou catégorie B – grade des rédacteurs territoriaux). Actuellement, le tableau des emplois ne prévoit pas d'emploi de rédacteur vacant.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de modifier le tableau des emplois en créant un poste de rédacteur territorial à 35 h hebdomadaires.

Madame Aurore BRUAND demande que les postes restés vacants après le recrutement soient supprimés.

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire à l'unanimité. 23 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

11. Délibération : choix de l'entreprise pour la création d'un mur d'escalade

La période de consultation pour le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux d'aménagement du mur d'escalade est clôturée depuis le 11/09/20. Deux entreprises ont déposé une offre. Le résultat de l'analyse des offres est la suivante :

	ENTRE PRISES	ESCATECH
Notes Techniques sur 60	45.60	50.40
Note prix sur 40	40.00	38.38
Note globale sur 100	85.60	88.78

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer les actes d'engagement avec l'entreprise « Escatech » pour un montant total de 76 611 € H.T.

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire à l'unanimité. 23 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Madame Corinne BRUNETEAU-FALET quitte momentanément la salle.

12. Délibération : demande de subvention au Conseil départemental du Calvados dans le cadre du contrat de territoire avec la C.U. Caen la mer pour le projet de création d'un mur d'escalade

Les travaux d'aménagement d'un mur d'escalade au gymnase sont éligibles à une subvention du Conseil départemental du Calvados dans le cadre du contrat de territoire avec la Communauté Urbaine Caen la mer.

Monsieur le Maire demande l'autorisation du Conseil municipal pour demander cette subvention.

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire à l'unanimité. 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

PS2 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour demander une subvention à la F.F.M.E. pour la création d'un mur d'escalade.

Les travaux d'aménagement d'un mur d'escalade au gymnase sont éligibles à une subvention de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (F.F.M.E.).

Monsieur le maire demande l'autorisation du Conseil municipal pour demander cette subvention.

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire à l'unanimité. 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

13. Délibération : plan de relance suite à la crise économique liée à la crise de la COVID-19 : demande de subvention pour tous les projets susceptibles d'être éligibles

Monsieur le Maire explique que l'État a mis en place un dispositif visant à faciliter les demandes de subvention. Il demande l'autorisation du Conseil municipal pour toutes les demandes de subventions.

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire à l'unanimité. 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

PS3 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour demander des subventions pour le financement des travaux d'aménagement du parking du gymnase.

Monsieur le Maire explique que le projet d'aménagement d'un parking pour le gymnase est éligible :

- a) A.P.C.R. du Conseil départemental du Calvados au titre de l'année 2020,
- à la dotation des amendes de police de l'État.

Il demande l'autorisation du Conseil municipal pour demander ces subventions.

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire à l'unanimité. 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Retour de Madame Corinne BRUNETEAU-FALET.

PS4 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature de plusieurs baux

Renouvellement :

- logement à côté de la mairie du village de Secqueville-en-Bessin (locataire M. GUELLE et Mme BOURZEIX) avec le même loyer qu'avant : 838.93 € et 175.00 € de charges,
- logement à côté du Centre d'animation du village de Lasson (locataire M. et Mme LUCAS).

Nouveau bail : une des cellules commerciales de la « résidence Carré Saint-Ouen » (route de Caen, village de Rots) est vacante. Le loyer est actuellement de 806.98 € et les charges de 50 €. Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal l'a autorisé à la louer à Mme MARTIN, psychologue lors de la réunion du 07/09/20. Depuis, Mme MARTIN n'a pas souhaité donner suite à sa demande.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de louer cette cellule commerciale à Mme DALINO, orthophoniste aux mêmes conditions que pour Mme MARTIN savoir un loyer de 642 € par mois avec 50 € de charges pendant un an puis 806.98 € avec 50 € de charges.

Autorisation du Conseil municipal accordée au Maire à l'unanimité. 23 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

14. Information des maires délégués et des adjoints au Maire.

Voir document annexe.

15. Tour de table

Monsieur Thibault GAUTIER : un outil de veille de la trésorerie communale sera mis en place pour anticiper les éventuelles manquent de trésorerie.

Monsieur Thomas PAULMIER : souhaite avoir un calendrier des réunions de la commissions finances.

Monsieur Paul DOUESNEL : remarque que la maison de santé a initialement été pensé comme intégrée géographiquement à la Z.A.C. des Roseaux avec des équipements de proximité adaptés aux seniors. Il demande que le choix d'un nouvel emplacement derrière la bibliothèque ne soit pas décidé trop vite.

Madame Corinne BRUNETEAU-FALET : informe que la prochaine Commission finances aura bientôt lieu. Elle souhaite y présenter la future procédure de mise en place des engagements.

Monsieur Alain DELHOMMEAU : informe que pour le recensement de la population 2021, 5 agents recenseurs sont nécessaires (3 pour Rots, 1 pour Lasson et 1 pour Secqueville-en-Bessin). Il reste à trouver une personne pour Secqueville-en-Bessin.

Madame Véronique DELATROETTE : demande que les réunions de commission soient programmées le soir pour permettre aux membres qui travaillent de pourvoir y assister.

Madame Brigitte LEBOULANGER-SAUVALLE : des réunions de travail ont eu lieu avec la Caisse d'Allocation Familiale (C.A.F.) et l'association Bout'chou au sujet de l'avenir de la crèche. Il est prévu que l'association organise une assemblée générale extraordinaire afin d'élire un nouveau bureau. Des candidats sont prêts à prendre le relais. Concernant le projet de travaux sur les bâtiments scolaires, une mission d'étude de stratégie immobilière est en cours. L'agence SCHNEIDER doit rendre ses premières analyses au plus tard à la fin du mois de janvier.

Madame Dorothee PITOIS-BLESTEAU : explique qu'il a rapidement fallu trouver un autre emplacement à la maison de santé pour résoudre les difficultés d'ententes entre Edifides, l'aménageur de la ZAC des Roseaux et la société Creadimm chargé de l'aménagement de la maison de santé. Le site choisi derrière la bibliothèque bénéficie de la proximité de la bibliothèque, de l'Agence Postale Communale et du terminus de ligne de bus Twisto n°20. Il faudra retravailler avec les professionnels de santé qui souhaitent s'y installer.

Monsieur Gérard VARLET : Mme Véronique MARTINEZ, conseillère départementale a annoncé que des travaux de voirie entre le Hameau de Bray et le Bourg de Secqueville-en-Bessin auraient lieu début 2021.

Monsieur Guillaume FORTIER : rappelle que beaucoup d'échanges ont eu lieu avec les agents depuis le mois de juin. Il annonce qu'une Commission Ressources Humaines sera organisée avant la fin de l'année et une Commission développement économique aura lieu très prochainement pour acter un plan de travail. Pour le moment, il est cependant nécessaire de prioriser les travaux en Ressources Humaines par rapport à ceux en développement économique. Concernant ce dernier domaine, la première étape sera d'organiser les vœux du maire aux entreprises.

Questions diverses

Aucune question diverse n'est abordée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-trois heures.

Le secrétaire de séance
Ludovic BUON



Le Maire
Michel BOURGUIGNON

